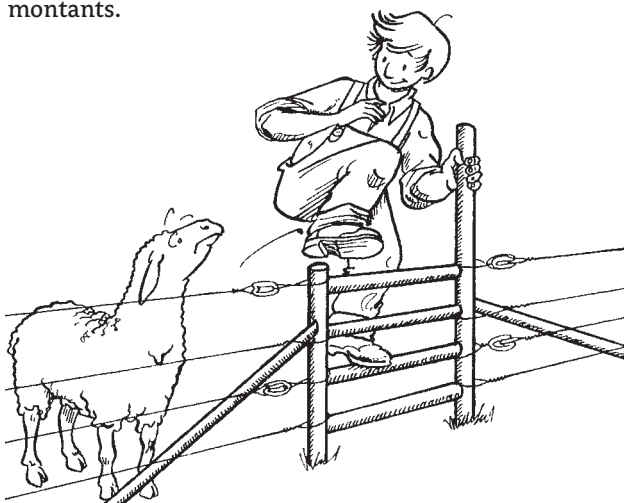


Franchissement des clôtures : quelques exemples

Ces équipements ou astuces, parfois très simples, simplifient le travail au quotidien des éleveurs. Ils facilitent aussi le passage des « usagers de la nature » : randonneurs, pêcheurs, chasseurs ...

Le passage avec main courante

Il s'adapte sur tout type de clôture, grillage à mouton, électrique ou barbelé. Son principe réside dans un piquet plus long qui sert de main courante et des barreaux verticaux assemblés ou encadrés dans les montants.



« Exemple de gaine sur un fil : tous les fils de la clôture doivent être équipés. »

Les gaines isolantes

Ces gaines trouvent leur utilité pour le passage de clôtures électriques. Elles sont placées sur les fils au milieu d'une longueur entre deux piquets. Attention, ce système nécessite suffisamment d'élasticité pour permettre un franchissement par abaissement des fils. D'autre part, il est obligatoire d'avertir les usagers de la présence de la clôture électrique.



© Photos : CIIRPO

« Ce quad est équipé pour franchir les clôtures sans en descendre. »



Les passages canadiens électrifiés

Ces systèmes étant réservés au passage des véhicules, il reste nécessaire de prévoir un passage pour les piétons et les animaux. Son principe réside dans des fils tendus à une dizaine de cm du sol. Un jeu de ressorts ou de chambres à air apporte l'élasticité nécessaire. Ce système est déconseillé aux zones humides. Un entretien et désherbage régulier doivent être réalisés sous les fils. Le sol doit être stabilisé et le passage canadien doit être disposé sur une entrée différente de celle des animaux.

Les passages canadiens en bois ou en métal

Ils sont adaptables sur tous les types de clôtures. Par peur du vide (la fosse affiche une profondeur d'au moins 50 cm), les animaux ne les franchissent pas. Il est indispensable de réaliser cet équipement en dérivation du chemin principal afin de conserver le passage initial pour les piétons, les animaux et les véhicules lourds. Un nettoyage de la fosse est indispensable (accumulation de débris et de végétaux).

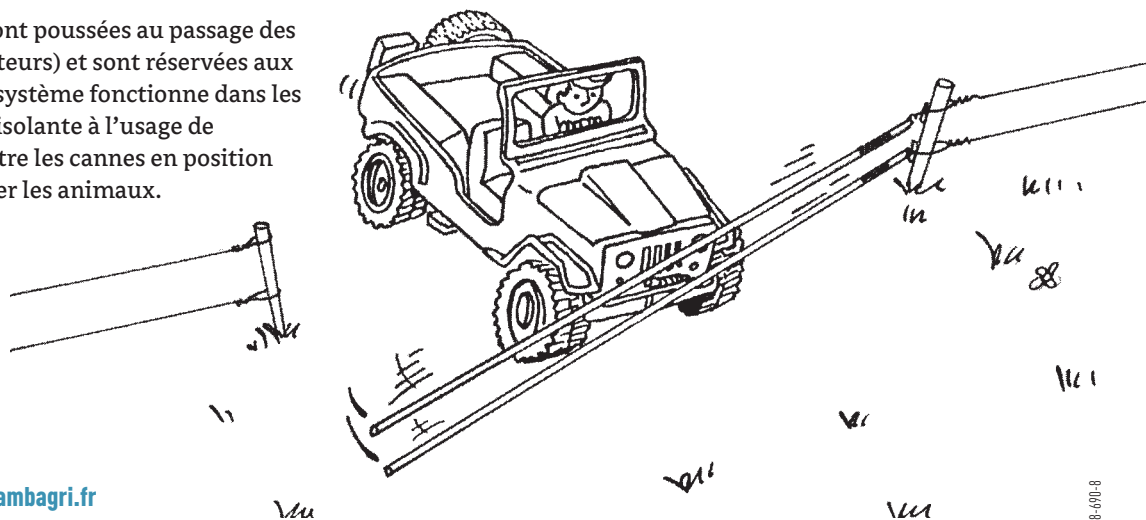
« Le passage canadien électrifié est réservé aux passages des véhicules. »



« Le passage canadien en bois ou en métal est à installer en dérivation du chemin principal. »

Les cannes électrifiées

En fibre de verre, elles sont poussées au passage des véhicules (voitures, tracteurs) et sont réservées aux clôtures électriques. Ce système fonctionne dans les deux sens. Une poignée isolante à l'usage de l'éleveur permet de mettre les cannes en position verticale pour faire passer les animaux.



➔ Pour en savoir plus :
mdudrut@creuse.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

Laurence Sagot : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37
laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr

Document réalisé
avec le soutien
financier de :

